

Messire Bégin, curé de St-Malachie, arriva avec ses paroissiens vers huit heures : il leur dit la messe à la chapelle et leur donna la sainte communion. A cause de la foule extraordinaire, on fut obligé de chanter la grand'messe dans l'église paroissiale.

A 10 heures, on alla chercher en procession la statue et la relique de sainte Anne, à la chapelle, et la grand'messe commença au retour de la procession. Elle fut chantée par le révérend M. C. Arsenault, assistant-secrétaire de Son Eminence le Cardinal Taschereau, assisté du révérend M. Alf. Langlois, curé de St-Philémon, comme diacre et de M. l'abbé Paré, du Grand Séminaire de Québec.

M. le curé de St-Malachie présidait à l'orgue, assisté par un grand nombre de chantres venus des différentes paroisses. Le sermon fut donné en français par le révérend M. Jos. Feuilteault, ex-professeur en droit canon, à l'Université Laval. Dans l'après-midi, M. le curé John O'Farrell, de St-Édouard de Frampton, donna le sermon en anglais. Dans le chœur, on remarquait les révérends MM. O. Tanguay, curé de St-Paul de Montmagny, et J. O. Brousseau, curé de St-Damien. Après le sermon, M. O. Tanguay chanta le salut et donna la bénédiction du Saint Sacrement, ayant MM. Langlois et Paré pour diacre et sous-diacre, puis eut lieu la vénération de la relique de la Bonne sainte Anne.

La fête fut couronnée par une guérison tout à fait miraculeuse. Une femme de St-Léon de Standon, du nom de J. Gingue, infirme depuis trois ans, ne pouvant marcher qu'à l'aide de deux béquilles et encore bien péniblement, quitta le lit, la veille de la fête de sainte Anne, pour se rendre en pèlerinage. Lorsqu'elle eut vénéré la relique de sainte Anne, elle se sentit guérie, laissa ses deux béquilles à la sainte table et s'en retourna seule à sa place, malgré les instances de son